

Indicateurs de qualité Absilis

Note méthodologique - période du 1er janvier 2025 au 31 août 2026

Ce document complète les indicateurs de qualité publiés sur le site d'Absilis. Il précise ce qui est mesuré, sur quel périmètre, selon quelle méthode de calcul, et quelles précautions de lecture s'appliquent à chaque chiffre.

Les données couvrent deux exercices : l'exercice 2025 complet et l'exercice 2026 arrêté au 31 août 2026. Elles sont issues des outils de suivi de sessions d'Absilis, où chaque session est tracée individuellement.

1. Périmètre et volumétrie

Sur la période, Absilis a réalisé 119 sessions de formation auprès de 1 216 stagiaires.

Indicateur	2025	2026 (au 31/08)	Cumul 2025-2026
Actions de formation	36	22	58
Sessions réalisées	47	72	119
Stagiaires formés	524	692	1 216
Heures de formation dispensées	387	414	801
Heures stagiaires	3 875	4 215,5	8 090,5

Heures stagiaires : nombre d'heures de formation multiplié par le nombre de participants.

2. Indicateur 1 - taux global de satisfaction

Cet indicateur porte sur l'ensemble des sessions réalisées par Absilis, quel que soit le donneur d'ordre. Sur les 119 sessions de la période, 118 ont fait l'objet d'une évaluation à chaud, soit un taux de couverture de 99,2 %. Le taux global de satisfaction s'établit à 91,7 %.

Indicateur	2025	2026 (au 31/08)	Cumul 2025-2026
Sessions évaluées	46	72	118
Taux de couverture des évaluations	97,9 %	100 %	99,2 %
Satisfaction moyenne par session	91,7 %	91,7 %	91,7 %
Médiane des notes de session	93,5 %	92,5 %	92,9 %
Note la plus basse	75,0 %	75,0 %	75,0 %
Note la plus haute	100 %	100 %	100 %
Sessions notées 90 % ou plus	34	53	87
Part des sessions à 90 % ou plus	73,9 %	73,6 %	73,7 %

Méthode de calcul

- À l'issue de chaque session, une évaluation de satisfaction est recueillie auprès des participants. Chaque session obtient ainsi une note, ramenée à une base 100.
- Le taux global de satisfaction est la moyenne des notes de session. Il n'est pas pondéré par les effectifs : certaines notes sont fournies par l'organisme partenaire au niveau de la session, sans détail par stagiaire.
- Le cumul 2025-2026 n'est pas une moyenne des deux taux annuels. Il est recalculé sur l'ensemble des sessions évaluées des deux exercices.

- Aucune session n'est notée en dessous de 7/10 sur la période : 100 % des 118 sessions évaluées se situent au-dessus de ce seuil.

3. Indicateur 2 - recommandation et atteinte des objectifs

Cet indicateur porte sur le seul périmètre des formations qu'Absilis conçoit et gère en direct, soit 23 des 119 sessions de la période. Sur ce périmètre, un questionnaire détaillé est remis à chaque participant.

Indicateur	2025	2026 (au 31/08)	Cumul 2025-2026
Fiches de retour exploitées	109	39	148
Répondants à la question des objectifs	90	39	129
Répondants à la question de recommandation	99	39	138
Taux d'atteinte des objectifs	88,9 %	94,9 %	90,7 %
Stagiaires satisfaits (recommandation ≥ 7/10)	96,0 %	94,9 %	95,7 %
Promoteurs (recommandation ≥ 9/10)	79,8 %	84,6 %	81,2 %
Note moyenne de recommandation /10	9,19	9,41	9,25
Net Promoter Score (NPS)	+76	+79	+77

Périmètre des formations gérées en direct : 23 sessions et 168 stagiaires formés sur la période, pour 148 fiches de retour recueillies.

Méthode de calcul

- Le taux de recommandation correspond à la part des répondants attribuant une note supérieure ou égale à 7/10 à la question de recommandation.
- Le NPS est la différence entre la part de promoteurs (note supérieure ou égale à 9/10) et la part de détracteurs (note inférieure ou égale à 6/10), exprimée en points. Il varie de -100 à +100.
- Le taux d'atteinte des objectifs correspond à la part des répondants déclarant que la formation a atteint les objectifs annoncés.
- Chaque taux est rapporté au nombre de répondants à la question concernée, et non au nombre de fiches recueillies : toutes les questions ne sont pas systématiquement renseignées.

4. Pourquoi deux indicateurs distincts

Absilis intervient selon deux modalités. Une partie des sessions est conçue et gérée en direct : Absilis maîtrise alors l'ensemble du dispositif d'évaluation et remet son propre questionnaire détaillé. L'autre partie est dispensée pour le compte d'un organisme partenaire, qui applique son propre questionnaire de satisfaction.

Ces questionnaires partenaires ne comportent pas de question de recommandation ni de question d'atteinte des objectifs formulée de façon comparable. Publier un taux de recommandation sur l'ensemble des 119 sessions reviendrait donc à agréger des mesures qui ne portent pas sur la même chose. L'indicateur 1 couvre l'intégralité de l'activité sur la seule dimension commune, la satisfaction. L'indicateur 2 approfondit l'analyse sur le périmètre où la mesure est homogène.

5. Sources et mise à jour

Les indicateurs sont calculés à partir des outils de suivi de sessions d'Absilis, qui consolident les évaluations recueillies session par session, y compris celles transmises par les organismes partenaires. Chaque session est tracée jusqu'à sa source d'origine.

Toutes les valeurs publiées résultent d'un calcul automatique à partir de ces bases : elles ne font l'objet d'aucune saisie manuelle intermédiaire.

Arrêté des données : 31 août 2026.